

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Comité Départemental Tir à l'Arc de l'Hérault

06 février 2025

Tous les clubs de tir à l'arc de l'Hérault ont été invités par e-mail à participer à l'Assemblée Générale du Comité Départemental de tir à l'arc, le vendredi 06 février 2025 à 18h00 pour délibérer sur les points mis à l'ordre du jour :

1. Adoption du P.V. de l'A.G. du 2 février 2024
2. Bilan moral 2024
3. Bilan sportif 2024
4. Bilan financier 2024
5. Budget prévisionnel 2025 et 2026
6. Objectifs prévisionnels 2025
7. Suppression du reversement de 2€ au CD pour les championnats départementaux
8. Questions diverses

Clubs présents ou représentés : Bessan 4 voix, Béziers 7 voix, Frontignan 7 voix, Gignac 2 voix , Lattes-Védas 9 voix, Le Cres 7 voix, Lunel 7 voix, Montpellier 10 voix, Pérols 4 voix, Prades le Lez 5 voix, Sète 5 voix, Vallée d'Hérault 5 voix, Vias1 voix, .

Clubs excusés Palavas 1 voix.

Clubs absents : Agde 7 voix, Cournonterral 1 voix, Laurens 2 voix, Sauvian 0 voix, AMSC Castelnau de Guers 0 voix .

Membres du comité départemental présents : Gilles Beaubras, Christel Bezard-Falgas, Olivier de Rudnicki, Chantal Lassus, Agnès Noirjean, Laurent Petroff, Jackie Racinais, Guillaume Roques.

Membres du comité départemental excusés : Denis Chauvin

Le quorum est atteint par 73 voix sur 84 et par la participation de 13 clubs sur 19.

Guillaume Roques, président du comité départemental de tir à l'arc de l'Hérault, ouvre la séance à 18h20 en précisant que le quorum est atteint.

Un nouveau club s'est créé à Castelnau de Guers. Christel Bezard-Falgas et Olivier de Rudnicki sont élus au Comité départemental.

1. Adoption du P.V. de l'A.G. 2024

Guillaume Roques présente le P.V. de l'A.G. 2024

adopté:

- pour : 66 voix
- abstention : 7 voix
- contre : 0 voix

2. Bilan moral 2024

Guillaume Roques présente le bilan moral 2024

- Adopté à l'unanimité :
- pour : 73 voix
- abstention : 0 voix
- contre : 0 voix

3. Bilan sportif 2024

Guillaume Roques présente le bilan sportif 2024.

Le nombre de licenciés est de 1100 contre 1015 la saison dernière soit 12% d'augmentation.

4. Bilan financier 2024

Laurent Petroff présente le bilan financier 2024

- Adopté à l'unanimité :
- pour : 73 voix
- abstention : 0 voix
- contre : 0 voix

5. Budget prévisionnel 2025 et 2026

Laurent Petroff présente le budget prévisionnel 2025 et 2026

- Adopté à l'unanimité :
- pour : 73 voix
- abstention : 0 voix
- contre : 0 voix

6. Actions prévisionnelles 2024-2025

- Guillaume Roques fait le bilan des stages ainsi que du prévisionnel 2024-2025. Une réflexion sera engagée afin que le plus grand nombre de jeunes archers puissent bénéficier des stages proposés dans le département. Une concertation CD/entraîneur/clubs sera menée : quels sont les besoins ? Quelles sont les attentes ?
- Une animation « comment accueillir une personne en situation de handicap dans son club » sera proposée pour les clubs.
- Pour les nouveaux licenciés, une « Compétition » découverte adulte sera proposée, éventuellement lors d'une rencontre Jeunes.
- Robin Jeanjean salarié du CD34 prépare son DEJEPS, son projet de développement porte sur la pratique du tir à l'arc pour les personnes en situation de handicap. Pascal Arenas et Alexandre Lino suivent également cette formation.
- Octobre rose : la Ligue contre le cancer sera associée à une compétition regroupant les compétitrices et les licenciées N-1
- IANSEO. Certains clubs souhaitent s'équiper en téléphone. Quel est le coût d'une installation ? Quel est le prix pour les téléphones ? Pourrait-il y avoir des clubs qui achètent les téléphones et ensuite les louent aux autres clubs organisateurs de concours ? Une convention devra-elle être rédigée ? Le CD prendra en charge l'achat d'un kit (serveur, routeur, antennes Wi-Fi)
- Un planning « Concours » sera initié afin d'harmoniser les dates des concours pour les clubs. Vers la mi-mars, une visio sera organisée afin d'en discuter avant l'ouverture du calendrier qui devrait ouvrir le 1^{er} avril.
- Pour les Championnats départementaux extérieurs, le CD proposera une date pour que les clubs puissent se positionner (problème cette année le CD n'avait pas eu le calendrier).
- Contrôle anti-dopage : volonté d'en organiser un pendant l'olympiade, mais difficile à organiser. Commencer par faire un simple rappel aux règles lors des AG.
- Rencontres jeunes :
 - o Les Jeux du tir à l'arc seront de nouveau organisés lors de la finale des rencontres jeunes au mois de juin 2025
 - o Les retours sont positifs concernant l'utilisation de IANSEO pour les résultats.
 - o Lors des inscriptions, chaque club doit bien vérifier les niveaux de ses jeunes. Penser à bien inscrire tous les jeunes et en cas de non réponse du club organisateur vérifier que la demande a bien été reçue.

o Un constat par rapport au règlement : les U11 peuvent participer aux rencontres jeunes et aux concours officiels. Le CD répond que les U11 n'ont pas de classement national à la FFTA. Le but des rencontres jeunes est d'amener les jeunes vers les concours officiels, les jeunes ne devraient pas rester en rencontre jeunes si ils font des concours officiels de manière régulière. Doit-on étendre la règle des 400 points aux U11 ?

- Adopté à l'unanimité :
- pour : 73 voix
- abstention : 0 voix
- contre : 0 voix

7. Suppression du reversement de 2€ au CD pour les championnats départementaux

Le club de Pérols demande la suppression des 2 € reversés au CD lors des Championnats Départementaux. Le CD rappelle que cette somme sert pour l'achat des récompenses qui sont fournies par le CD. Dans ce cas qui fournit les récompenses ? Le club de Frontignan propose que ce soit toujours le CD qui fournisse les récompenses.

Une remarque par rapport au dernier championnat départemental 2x18m, sur les mandats, bien préciser « récompenses aux 3 premiers » et non « trophées aux 3 premiers »

Pour rappel un plafond du montant pour l'inscription aux Championnats départementaux avait été fixé à 12€ pour les adultes et 10€ pour les jeunes.

- Rejeté à l'unanimité :
- pour : 4 voix
- abstention : 8 voix
- contre : 61 voix

8. Divers

- Gilles Beaubras rappelle que les Projets sportifs doivent être redéfinis du fait du changement d'olympiade 2025-2029.
- La création d'un groupe WhatsApp est proposée avec le CD et les présidents qui le souhaitent.
- Le club du Crès organise un concours amical le 9 mars gratuit. Il espère avoir de nombreux archers.

- Le club de Pérols organise le Championnat TAEN et TAEI les 7 et 8 juin. Pour le TAEI qualifications le matin et duels l'après-midi.
- La réunion de rentrée des présidents aura lieu le jeudi 4 septembre à 18h. Une visio sera organisée pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer. Un moment d'information sera proposé sur un thème qui sera choisi chaque année.

L'Assemblée générale est close à 20h50.